

Etablissements de 50 à 99 salariés

	2009	2010	2011
La baisse d'activité de l'entreprise	56%	50%	62%
La réorganisation de la logistique de l'entreprise	-	39%	22%
Des délocalisations	-	2%	0%
L'amélioration de la productivité	-	9%	16%
La sous-traitance / l'externalisation partielle ou totale de la logistique de l'entreprise	-	0%	5%
Autres	33%	11%	19%

Pour les établissements qui ont procédé à des réductions d'effectifs d'opérateurs logistiques, la première raison reste la baisse d'activité de l'entreprise (citée par 46% des répondants des établissements de 100 salariés et plus, et 62% des établissements de moins de 100 salariés). Les réorganisations logistiques sont moins en cause que l'an dernier (22% des répondants des établissements de 100 salariés et plus en 2011, après 39% en 2010), en lien avec le relatif reflux de ces réorganisations. En revanche, les réductions d'effectifs observées ont davantage été accompagnées de gains de productivité : la citation de ce motif par les établissements de 100 salariés et plus progresse de 6 points, et de 7 points par les établissements de 50 à 99 salariés.

Plus d'un établissement sur deux a eu recours en 2011 aux heures supplémentaires pour des opérateurs logistiques

Pourcentage d'établissements ayant eu recours aux heures supplémentaires en 2011 pour des salariés de la logistique par catégorie d'emploi

Etablissements de 100 salariés et plus

	AUTO	CHIM	COM	IAA	IEM	PHAR	TRP	Total
Cadres	25%	5%	6%	5%	13%	6%	17%	10%
Techniciens/maîtrise	31%	21%	24%	20%	39%	12%	30%	27%
Opérateurs	59%	45%	57%	43%	60%	32%	78%	56%

Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Cadres	0%	22%	10%
Techniciens/maîtrise	13%	46%	27%
Opérateurs	54%	63%	58%

La proportion d'établissements ayant recours aux heures supplémentaires en 2011 pour des salariés de la logistique est sensiblement la même qu'en 2010, quelle que soit la taille des établissements. Plus d'un établissement sur deux a eu recours en 2011 aux heures supplémentaires pour des opérateurs logistiques, plus d'un quart pour des techniciens et agents de maîtrise, et un sur dix pour des cadres de la logistique.

Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Cadres	-5%	8%	1%
Techniciens / Maîtrise	-	5%	2%
Opérateurs	-	6%	2%

Le secteur de l'industrie chimique est le seul marqué par un nombre d'établissements ayant augmenté son recours aux heures supplémentaires plus bas que le nombre de ceux l'ayant réduit, et ce pour toutes les catégories d'emplois logistiques.

Mais dès 2012 le volume d'heures supplémentaires du personnel logistique pourrait être revu à la baisse

Prévision d'évolution du volume d'heures supplémentaires par catégorie d'emploi en 2012

Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres	Techniciens/Agents de maîtrise	Opérateurs	Total
Augmentation	4%	5%	7%	5%
Stabilité	53%	59%	65%	59%
Diminution	7%	11%	15%	11%
Ne sait pas	36%	26%	13%	25%

Etablissements de 50 à 99 salariés

	Cadres	Techniciens/Agents de maîtrise	Opérateurs	Total
Augmentation	5%	5%	6%	5%
Stabilité	69%	72%	74%	71%
Diminution	7%	9%	14%	11%
Ne sait pas	19%	14%	7%	12%

Pour 2012, les prévisions de recours aux heures supplémentaires pour le personnel logistique sont clairement orientées à la baisse, quelles que soit les catégories d'emploi et la taille des établissements. Pour les opérateurs logistiques par exemple, 7% des établissements anticipent une augmentation du volume des heures supplémentaires, contre 15% une diminution.

Licenciements économiques et chômage technique/partiel du personnel logistique se sont fait plus rares en 2011...

Pourcentage d'établissements ayant pris en 2011 des mesures de licenciement, chômage, mise en congés pour le personnel logistique (par catégorie d'emploi)

Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres	Techniciens/ Agents de maîtrise	Opérateurs	Total
Licenciements économiques	0%	1%	1%	2%
Chômage technique / partiel	1%	2%	2%	2%
Mises en congés ou en JRTT	2%	2%	3%	4%
Non remplacement des départs en fin de carrière	1%	1%	3%	5%
Non remplacement des autres départs	1%	2%	6%	8%

Etablissements de 50 à 99 salariés

	Cadres	Techniciens/ Agents de maîtrise	Opérateurs	Total
Licenciements économiques	1%	2%	5%	5%
Chômage technique / partiel	0%	1%	1%	1%
Mises en congés ou en JRTT	0%	1%	2%	2%
Non remplacement des départs en fin de carrière	0%	4%	9%	13%
Non remplacement des autres départs	0%	0%	15%	15%

Le taux d'établissements ayant recouru en 2011 à des licenciements économiques pour du personnel logistique s'est réduit : dans les établissements de 100 salariés et plus, il est tombé à 1% pour les opérateurs logistiques, après 5% en 2010. Le même constat s'applique au chômage technique / partiel : les établissements de 100 salariés et plus étaient encore 7% à l'avoir utilisé en 2010 pour des emplois d'opérateurs logistiques ; ils ne sont plus que 2% dans ce cas en 2011.

Les établissements de moins de 100 salariés ont eu relativement plus fréquemment recours au non remplacement des départs (en fin de carrière ou pour autre motif) que les établissements de 100 salariés et plus : ainsi, 13% d'entre eux n'ont pas remplacé des départs en fin de carrière du personnel logistique, contre 5% des établissements de 100 salariés et plus.

... sauf pour les prestataires transport-logistique de moins de 100 salariés

Pourcentage d'établissements ayant pris en 2011 des mesures de licenciement, chômage, mise en congés pour le personnel logistique (par secteur d'activité)

Etablissements de 100 salariés et plus

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	TRP	Total
Licenciements économiques	0%	0%	0%	1%	3%	2%	3%	2%
Chômage technique / partiel	0%	0%	7%	3%	3%	1%	3%	2%
Mise en congés ou en JRTT	1%	6%	3%	8%	2%	0%	5%	4%
Non remplacement des départs en fin de carrière	0%	8%	9%	3%	7%	3%	9%	5%
Non remplacement des départs	4%	14%	9%	4%	8%	8%	12%	8%

Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Licenciements économiques	3%	9%	5%
Chômage technique / partiel	0%	3%	1%
Mise en congés ou en JRTT	0%	5%	2%
Non remplacement des départs en fin de carrière	13%	14%	13%
Non remplacement des départs	15%	15%	15%

C'est dans l'industrie automobile que les dispositifs de chômage technique/partiel ont été le plus souvent mis en œuvre en 2011 pour du personnel logistique (7% des établissements du secteur).

Dans le secteur transport-logistique, ce sont tout de même 9% des établissements de 50 à 99 salariés qui auraient procédé à des licenciements économiques (après 6% en 2010), et 5% des établissements de 100 salariés et plus à des mises en congés ou JRTT, du fait de la baisse d'activité (soit autant qu'en 2010). Dans l'industrie des équipements mécaniques, ce dernier taux s'élève à 8%.

Seulement 1% des établissements prévoient en 2012 des licenciements économiques, des mises au chômage technique/partiel ou en congé/JRTT pour des opérateurs logistiques

Pourcentage d'établissements prévoyant de prendre en 2011 des mesures de licenciement, chômage, mise en congés pour le personnel logistique (par catégorie d'emploi)

Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres	Techniciens/ Agents de maîtrise	Opérateurs	Total
Licenciements économiques	0%	0%	1%	1%
Chômage technique / partiel	1%	1%	1%	1%
Mises en congés ou en JRTT	1%	1%	1%	1%
Non remplacement des départs en fin de carrière	0%	0%	2%	2%
Non remplacement des autres départs	1%	1%	3%	3%

Etablissements de 50 à 99 salariés

	Cadres	Techniciens/ Agents de maîtrise	Opérateurs	Total
Licenciements économiques	0%	0%	0%	0%
Chômage technique / partiel	0%	0%	1%	1%
Mises en congés ou en JRTT	0%	1%	1%	1%
Non remplacement des départs en fin de carrière	0%	0%	3%	3%
Non remplacement des autres départs	1%	2%	8%	8%

D'après les répondants, et quelle que soit leur taille, les mesures de licenciement, mises en congé/JRTT, chômage, et les non remplacements des départs devraient être moins à l'œuvre en 2012, et ce pour toutes les catégories d'emploi. Ils ne sont ainsi pas plus de 1% à anticiper pour les opérateurs logistiques des licenciements économiques, du chômage technique/partiel ou des mises en congé/JRTT.

Certains prestataires transport-logistique n'excluent pas de ne pas remplacer tous les départs

Pourcentage d'établissements prévoyant de prendre en 2012 des mesures de licenciement, chômage, mise en congés pour le personnel logistique (par secteur d'activité)

Etablissements de 100 salariés et plus

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	TRP	Total
Licenciements économiques	3%	0%	3%	0%	2%	0%	2%	1%
Chômage technique / partiel	0%	0%	7%	2%	1%	2%	0%	1%
Mise en congés ou en JRTT	1%	3%	0%	1%	0%	0%	3%	1%
Non remplacement des départs en fin de carrière	0%	8%	3%	1%	0%	2%	4%	2%
Non remplacement des autres départs	1%	5%	0%	2%	5%	5%	4%	3%

Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Licenciements économiques	0%	0%	0%
Chômage technique / partiel	0%	3%	1%
Mise en congés ou en JRTT	0%	3%	1%
Non remplacement des départs en fin de carrière	5%	0%	3%
Non remplacement des autres départs	5%	11%	8%

Les prestataires transport-logistique de moins de 100 salariés sont, comme en 2011, ceux qui envisagent le plus fréquemment le non remplacement des départs (11%).

Peu d'établissements prévoient une baisse des effectifs logistiques en 2012, mais les incertitudes sont très fortes

Prévision du niveau des effectifs logistiques par catégorie d'emploi pour 2012

Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres			Techniciens/ Agents de maîtrise			Opérateurs		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Augmentation	3%	3%	3%	3%	6%	6%	6%	16%	12%
Stabilité	84%	86%	79%	81%	84%	76%	79%	73%	69%
Diminution	6%	2%	2%	8%	3%	3%	8%	6%	8%
Ne sait pas	7%	9%	16%	8%	7%	15%	7%	5%	12%

Établissements de 50 à 99 salariés

	Cadres			Techniciens/ Agents de maîtrise			Opérateurs		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Augmentation	3%	8%	3%	3%	7%	2%	6%	17%	13%
Stabilité	71%	76%	76%	71%	76%	77%	64%	66%	65%
Diminution	11%	3%	1%	12%	3%	1%	15%	8%	6%
Ne sait pas	15%	13%	19%	14%	14%	21%	15%	9%	16%

Pour chacune des trois catégories d'emploi, les établissements, quelle que soit leur taille, sont plus nombreux à pronostiquer une augmentation des effectifs logistiques que leur baisse. L'écart entre le pourcentage d'établissements de moins de 100 salariés prévoyant une hausse des effectifs logistiques et le pourcentage de ceux anticipant leur baisse est positif pour chaque catégorie d'emploi.

Cependant, ce différentiel est en baisse par rapport aux prévisions établies il y a un an pour 2011. En effet, ils sont moins nombreux à prévoir une diminution des effectifs que lors des deux précédentes enquêtes (pour les opérateurs par exemple, 6% en 2012, après 8% en 2011), mais encore moins nombreux à prévoir leur augmentation (pour les opérateurs, 13% en 2012, après 17% en 2011), et les incertitudes sont fortes, comme en témoigne l'accroissement des taux de non-réponses à cette question.

Les établissements de 100 salariés et plus formulent sensiblement les mêmes prévisions pour l'évolution des effectifs cadres et techniciens/agents de maîtrise qu'en 2011, même s'ils sont plus nombreux à ne pas se prononcer (par exemple 16% s'abstiennent pour les cadres logistiques, après 9% en 2011). Tout en restant orienté positivement, l'écart entre le pourcentage d'établissements de 100 salariés et plus prévoyant une hausse des effectifs d'opérateurs logistiques et le pourcentage de ceux anticipant leur baisse se réduit, passant de 10 points en 2011 à 4 points en 2012.


Prévisions d'évolution des effectifs logistiques par secteur pour 2012 (écart en % entre les établissements prévoyant une augmentation et ceux prévoyant une diminution)

Établissements de 100 salariés et plus

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	TRP	Total
Cadres	0%	0%	0%	3%	3%	0%	-1%	1%
Techniciens/Maîtrise	1%	0%	-5%	7%	4%	5%	-3%	2%
Opérateurs	-3%	9%	-7%	11%	6%	9%	-1%	4%

Établissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Cadres	3%	1%	2%
Techniciens/Maîtrise	-	1%	-
Opérateurs	5%	8%	6%



Une compression des effectifs du personnel logistique pourrait survenir dans l'industrie automobile en particulier, mais aussi chez les prestataires transport-logistique de 100 salariés et plus : les établissements relevant de ces deux activités qui anticipent une baisse des effectifs sont plus nombreux que ceux s'attendant à leur hausse (le différentiel est de -7 points pour les opérateurs de l'industrie automobile et de -3 points pour les techniciens/agents de maîtrise du secteur transport-logistique).

L'emploi en 2012 des opérateurs du secteur transport-logistique serait mieux orienté dans les établissements de 100 salariés et plus : ils sont 8 points de plus à prévoir leur augmentation que leur diminution.